



De la Salle Infos

Le bulletin de liaison du Réseau La Salle

N° 9

Janvier 2016



Assemblée Annuelle 2015 des Chefs d'établissement du Réseau La Salle 2015

DANS CE NUMÉRO

- P 1 Editorial**
- P 2-3 Retour sur l'Assemblée des chefs d'établissement**
 - Intervention de Jacques Lecomte
 - Informations institutionnelles
- P 4**
- P 5 Focus formations**
- P 6 La page des présidents**
 - Assemblée RESOGECE
 - Rapport de gestion
 - Nouveaux statuts
- P 7 Annonces**
 - Congrès de l'ASSEDIL
 - Offres d'emploi
- P 8 Calendrier de la tutelle et dates à retenir**
 - Les échos du conseil de tutelle
 - Les 25 ans du Semil

Editorial

Par Jean CHAPUIS, Directeur du pôle des Œuvres d'éducation.

« De la Fraternité à l'éducation fraternelle » était le thème de notre dernière assemblée. Ces quelques mots traduisent bien la conversion à laquelle nous sommes appelés. Car, ne nous payons pas de mots : Il n'est pas tant de parler de Fraternité, ni même de se retrouver de temps à autre en groupes ainsi dénommés, mais bien de répondre au besoin éducatif de notre monde en fidélité à l'esprit de notre Fondateur. Cette Fraternité n'a-t-elle pas ressurgi dans l'actualité comme la grande oubliée de nos valeurs républicaines !

Pour vivre cette conversion, Frère Jean-Paul ALETH, nous a donné de

précieuses pistes dans son propos introductif. Citant Blain, biographe de Saint Jean-Baptiste, il rappelle que le titre de Frères renvoie à *la charité* qui a donné naissance à leur Institut et doit en être *l'âme et la vie*. C'est dire que les Frères entre eux se doivent des témoignages « d'une amitié tendre, mais spirituelle » ; se regarder comme des frères aînés de ceux qui viennent recevoir leurs leçons et exercer ce ministère de charité avec un cœur charitable.

Cette référence de Fraternité qui nous est si chère incite chaque éducateur lasallien, c'est-à-dire chacun d'entre nous, à *donner à sa profession une dimension d'ordre spirituelle*, indispensable pour *donner âme et vie au projet scolaire*. Concrètement, l'exercice authentique de ce ministère d'éducation chrétienne induit :

- Une réponse personnelle au projet divin de vie et d'amour pour chaque jeune
- Une participation active, dans cette perspective, au sein de la communauté éducative
- L'approfondissement de l'expérience de Dieu en un lieu source (nos fraternités locales)
- De croître personnellement et communautairement en référence à Saint Jean Baptiste de La Salle.

Depuis le lancement de la Fraternité Educative La Salle, le temps est maintenant venu d'entrer dans la

... Editorial, suite

démarche d'engagement. Si cet appel s'adresse à tous les membres de nos communautés éducatives, **Frère Jean-Paul lance un appel tout particulier aux chefs d'établissement qui, par leurs responsabilités, donnent l'âme et la vie du réseau.**

C'est en effet par eux, par l'impulsion qu'ils donneront à leur équipe, par ce qu'ils donneront à voir ou à comprendre de leur relation aux personnes et de leur mode de management, que tout ce qui a été dit précédemment pourra se concrétiser.

C'est alors, à partir de l'existence d'un corps de Frères et de laïcs unis volontairement pour faire vivre le charisme de Saint Jean-Baptiste de La Salle, que pourra être reconnue par l'Église notre vitalité au service de l'éducation.

Pas question bien sûr de nous considérer comme des élites, mais comme les garants d'une volonté commune, de nous appuyer les uns sur les autres dans une attention fraternelle entre tous les collègues des 125 communautés éducatives.

Puisse 2016 nous aider tous à cheminer collectivement dans cette belle et salutaire aventure fraternelle.

Enfin, je salue les chefs d'établissement qui n'ont pas pu participer à l'assemblée, principalement en raison des contraintes induites par les attentats tout récents. Ils pourront trouver à travers ces quelques pages, une idée de ce qui a été vécu pendant ces journées.

[Le texte intégral de l'intervention inaugurale de Frère Jean-Paul est téléchargeable sur le site lasalle-france en cliquant ICI.](#)

Assemblée des chefs d'établissement

Intervention de Jacques Lecomte



LA PÉDAGOGIE POSITIVE

D'emblée, Jacques Lecomte pose les questions centrales de son exposé : pourquoi les attitudes telles que la confiance, la justice, l'ouverture vers les pairs ont-elles du sens ? Comment sont-elles constitutives d'une éducation fraternelle ?

Se revendiquant spécialiste de la psychologie positive, il s'intéresse d'abord à ce qui se passe de bien. Lui-même a connu une enfance fracassée, il a même été jugé comme irrécupérable lors d'un conseil de discipline. Plus tard, une expérience l'a fait passer de la haine à l'amour. Aujourd'hui c'est un homme heureux... Le malheur n'est pas une fatalité.

Selon sa définition, la psychologie positive est l'étude des conditions et des processus qui contribuent à l'épanouissement et au fonctionnement optimal des individus, des groupes et des institutions. Cette démarche n'est possible que parce que l'homme porte en lui la syndérèse (concept selon lequel l'homme discernerait de manière infaillible le bien et le bon).

Il décrit **deux types de relations** qui se développent en éducation :

- **les relations entre élèves.** Pour que celles-ci soient des réussites, il convient de promouvoir l'apprentissage coopératif, la philosophie avec les enfants et la médiation entre pairs....

Sur la base d'études scientifiques, on observe nettement que l'apprentissage coopératif est bien plus efficace que l'apprentissage compétitif—Dans le tutorat entre pairs par exemple, les élèves « tutorés » et les tuteurs améliorent TOUS leurs résultats scolaires.

La philosophie, par la réflexion qu'il induit sur soi-même et le souci de trouver des outils pour comprendre le monde, a des retombées positives sur les performances dans les autres matières (les maths, la lecture, le raisonnement logique, le langage et l'intelligence émotionnelle...).

Enfin, Jacques Lecomte met l'accent sur la médiation entre pairs. Les résultats sont là aussi indiscutables : grâce à cette démarche, les enfants parviennent à un accord dans 93% des cas et ils sont satisfaits dans 88% des cas. Tout cela induit une amélioration de l'ambiance de la classe, mais a aussi des conséquences à l'extérieur de la classe (dans la famille par ex.)

- **la relation entre enseignants et élèves.** Qu'est-ce qu'un bon enseignant sinon quelqu'un qui manifeste un ensemble de qualités humaines (écoute, gentillesse, disponibilité, compréhension, humour, sympathie). Jacques Lecomte insiste sur l'importance de l'empathie chez les enseignants : elle améliore les résultats scolaires des élèves ; elle diminue l'absentéisme, la violence, le vandalisme et les discriminations de la part des élèves. Il est manifeste également que le taux de démission est significativement diminué chez les enseignants empathiques. Dans ce contexte, on peut affirmer que les enseignants sont les principaux acteurs de résilience.

Jacques Lecomte aborde enfin la question du sens pour l'élève comme la convergence de l'enseignement et des règles données par l'adulte. Il faut que le jeune ait un sentiment d'efficacité personnelle qui trouve sa source dans un ensemble de flux : maîtrise personnelle, apprentissage social, persuasion par autrui, état physiologique ou émotionnel... Les émotions, les sensations, la motivation ont un rôle prépondérant dans la construction du sens.

Ce développement, études scientifiques à l'appui, prouve l'importance d'un regard positif et porteur d'enthousiasme dans l'acte d'enseigner. Un constat, bien simple en apparence, mais qui ouvre à de bien beaux projets.

A partir d'un texte de Marc VERKOYEN

Informations institutionnelles

Le jeudi matin, assez dense, a été consacré aux différents exposés dont voici l'essentiel de ce qu'il faut retenir :

COMMUNICATION

Réunion des référents/responsables de communication, le 26 janvier à la Maison de la Salle. Lionel Fauthoux tient à porter une attention particulière sur l'articulation entre la communication du réseau national dont il a la charge et celle des établissements scolaires. Pour le contacter : lfauthoux@lasalle-fec.org

Logo d'établissement : Toute nouvelle demande est à adresser à Lionel Fauthoux. La charte graphique est en cours d'évolution. N'hésitez pas à le solliciter lfauthoux@lasalle-fec.org

FUNDRAISING

Vous connaissez des donateurs, vous recherchez des fonds pour votre établissement, vous souhaitez soutenir les œuvres des Frères des Ecoles Chrétiennes, pensez à La Fondation de La Salle, et son département de collecte de fonds, et profitez d'avantages fiscaux très avantageux.

En savoir plus <http://lasallefrance.fr/-Fondation-de-La-Salle->

Contact : Laurent Touchagues ltouchagues@lasalle-fec.org

CAMPUS LA SALLE

Suite au rassemblement de Beauvais en septembre dernier (voir DLSI N°8), la commission campus La Salle poursuit son travail pour accompagner les établissements dans leur démarche de labellisation. A ce jour, sur 45 établissements concernés, 7 établissements ne sont pas encore labellisés dont 3 n'ont pas répondu à l'appel.

PROJET PARMÉNIE

Haut lieu lasallien, Parménie voit son projet dynamisé par une nouvelle communauté épaulé par des laïcs. Frère Jean Drouard, directeur du centre, a présenté les atouts de ce lieu magnifique, tout à fait adapté pour **répondre à vos besoins pour des journées ou des séjours avec des groupes d'élèves** (classes vertes,

classes à thème, rencontres pastorales ou de préparation aux sacrements...). Le centre a besoin d'une activité suffisamment soutenue pour assurer sa pérennité, il compte sur vous.

Télécharger [la brochure](#)

Contact : parmenie@wanadoo.fr

POLE ANIMATION FORMATION

Daniel Dussillant, à partir d'une [présentation visuelle](#), a fait le point sur les avancées des orientations de l'AMEL. A noter tout particulièrement :

- La démarche de consultation pour la révision du PEL
- Les défis de la pastorale scolaire avec la présentation de Sébastien Parent

COMMISSION PREMIER DEGRÉ

La commission nationale a présenté aux chefs d'établissement du 1er degré regroupés pour le temps d'atelier, les résultats de l'enquête conduite auprès de toutes les écoles. Cette enquête fait ressortir principalement :

- Une proportion d'écoles de « grande » taille au sein de notre réseau bien plus importante qu'à l'échelle de l'enseignement catholique (Ex. pour les 14 classes et plus : 42% contre 13%).
- Points forts : 1- la pastorale scolaire 2- l'enseignement des langues (avec de fortes disparités) 3- la différenciation pédagogique.
- Les attentes prioritaires : 1- le numérique (loin devant !) 2- l'évaluation 3- la différenciation (aller plus loin...)

Sur cette base, la Commission souhaite vivement initier des mutualisations et des échanges inter-écoles.

EN MARGE DE L'ASSEMBLÉE

Ont été distribués **l'annuaire du réseau La Salle et le trombinoscope des CE**, vous les trouvez en ligne sur le site dans [l'espace réservé aux chefs d'établissement](#) (le trombinoscope a été corrigé !)

Il a été procédé à une **évaluation numérique**, vous pouvez accéder aux [résultats de l'enquête](#).

Pole Fraternité

Un pas supplémentaire est proposé à chaque membre de fraternité : celui **de l'engagement**. Je ne reviens pas sur l'origine de cette démarche que vous pouvez retrouver sur (<http://lasallefrance.fr/S-engager>).

Le texte d'engagement (consultable sur la même page) ayant été écrit et adopté lors du rassemblement de Reims en octobre dernier, et validé en conseil de tutelle, nous travaillons avec l'équipe missionnée et le groupe de travail inter-délégation à la mise en œuvre de la démarche, pour pouvoir rendre effectifs les engagements de celles et ceux qui le souhaitent d'ici la fin de l'année scolaire.

La vie des fraternités locales se poursuit. **Merci à vous de porter attention aux dates des rencontres lors de la constitution de vos calendriers d'établissement, car la participation à ces rencontres est un point essentiel de la démarche d'engagement.**

Pour accompagner les fraternités dans cette démarche, je vais, avec Frère Jean-Baptiste SEGUIN, à la rencontre d'un bon nombre d'entre-elles, y compris les plus éloignées, puisque je serai à la rencontre inter fraternité de l'île de la Réunion le 27 février.

Le troisième trimestre sera marqué, comme chaque année, par la réunion des référents de fraternités, dont je vous rappelle ici les dates par délégations :

- *Sud-ouest : 13 avril
- *Sud-est : 4 mai
- *Nord et Paris : 24 mai
- *Ouest Centre et Bretagne : 25 mai
- *Est : 27-28 mai

Laurent Vrignon

POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

LA FONDATION DE LA SALLE devient le support administratif et financier de la Fraternité Educative La Salle.

Une structure juridique stable et pérenne porte maintenant la mission. La Fondation de La Salle, signe de fraternité, crée le lien entre les frères âgés et les jeunes générations accueillies dans les établissements lasalliens.

DEFINITION D'UNE FONDATION

Une fondation est l'acte par lequel les fondateurs décident l'affectation **irrévocable** de biens ou de ressources à la réalisation d'une œuvre d'**intérêt général** et à but **non lucratif**.

LES FONDATIONS DANS L'HISTOIRE

La notion de fondation existe déjà dans l'Antiquité (Académie de Platon) mais c'est au Moyen-Âge, à l'initiative de l'Eglise, que les fondations se développent sous la forme d'hôpitaux (Hospices de Beaune : 1443), d'asiles, de monastères ou d'abbayes (Abbaye de Cluny : 900).

A partir de la Renaissance, des actions caritatives laïques se mettent en place partout en Europe, l'Etat étant incapable d'exercer une charité publique.

Les richesses inaliénables accumulées par certaines fondations inquiètent les monarques ; elles échappent aux taxes royales et aux droits de succession. En 1666, l'Edit de Saint Germain subordonne l'existence des fondations et leur capacité à recevoir dons et legs à une autorisation royale (de nos jours, l'Etat exerce toujours ce contrôle).

La loi Le Chapelier de 1791 (monopole de l'Etat sur les activités d'intérêt général) mettra un coup d'arrêt aux initiatives philanthropiques jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Les congrégations et leurs fondations seront dissoutes et les biens ecclésiastiques confisqués.

La création de l'Institut Pasteur (1887) marque la fin de cette période creuse ; suivront l'Institut Curie (1921), les Apprentis d'Auteuil (1929),...

Le rythme se ralentit jusqu'à la fin des années 60, période à laquelle l'Etat décide de développer le mécénat. La Fondation de France voit le jour en 1969 à l'initiative du Général de Gaulle et d'André Malraux.

Il faudra attendre la loi du 23 juillet 1987 pour que le législateur définisse la spécificité et restreigne l'usage du terme fondation à un périmètre précis.

Dans les années 90, plusieurs lois viendront préciser le régime et les prérogatives des fondations (fondations d'entreprise, fonds de dotation,...).

LES FONDATIONS RECONNUES D'UTILITE PUBLIQUE

Face au million d'associations (loi 1901), on ne dénombrait que 634 fondations reconnues d'utilité publique fin 2014.

Cette reconnaissance est accordée par décret du Premier ministre après avis du Conseil d'Etat. L'Etat vérifie que la fondation poursuit bien un but d'intérêt général mais aussi son influence et son rayonnement, la transparence de sa gestion, le désintéressement de ses fondateurs, sa solidité financière et son ancienneté.

FONDATIONS - ASSOCIATIONS

L'association donne un cadre institutionnel à l'action collective et permet de fédérer des personnes autour d'une cause. La fondation se distingue de l'association par le fait qu'elle ne résulte pas seulement de la volonté de plusieurs personnes d'œuvrer ensemble, mais d'un acte d'apport (biens, droits ou ressources) irrévocable de la part des fondateurs. Contrairement aux associations, les fondations n'ont pas d'adhérents, et n'organisent donc pas d'assemblée générale, leur organisation relève d'un conseil d'administration.

Le mode de décision au sein d'une association est démocratique (un membre, une voix) ; il est plutôt collégial dans une fondation.

Dans une association, les actifs (le patrimoine) sont libres d'être vendus. La pérennité et le respect de la volonté des fondateurs sont les maîtres mots d'une fondation, la dotation d'origine est inaliénable.

Une association ne peut posséder que les immeubles nécessaires à l'accomplissement de son but ; une fondation peut (doit) détenir des immeubles productifs de revenus pour financer ses activités.

Une fondation peut recevoir des legs, des donations et autres libéralités (assurances-vie, capitaux décès par exemple) et faire appel à la générosité du public. La fiscalité est également plus favorable.

LA FONDATION DE LA SALLE

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du **18 juin 1973**.

Les buts statutaires de la Fondation :

Les deux buts de la Fondation de La Salle, sont **signes de fraternité** ; ils créent le lien entre les frères âgés et les jeunes générations accueillies dans les établissements lasalliens :

1. Aider les Frères Enseignants âgés ou infirmes, dont un nombre important a passé son existence à l'étranger pour servir la culture et la langue française.

2. Assurer la formation de toutes personnes désireuses de consacrer leur activité **au service des principes** et des méthodes éducatives de **Saint Jean Baptiste de La Salle**, et de **créer ou animer toutes œuvres sociales, éducatives ou culturelles** inspirées des mêmes principes et méthodes.

Composition du conseil d'administration :

2 membres de droit : Fr. GENTRIC et Fr. PALUD

9 membres élus (mandat de 6 ans, renouvellement par 1/3 tous les 2 ans) : Fr. ALETH, M. BERNARD, M^{me} CHARROUD, M. DELANNOY, M. DELAROUX, M. DUMAS, M. GOULESQUE, M. ISSARTEL (Président), M. PIERRE-GUY.

Au fur et à mesure des renouvellements, une place sera faite au corps des chefs d'établissements. Très prochainement, un comité « d'experts tutelle » va voir le jour, deux de ses membres seront invités aux conseils d'administration de la fondation. Ce comité sera composé de chefs d'établissement, de présidents d'OGEC, de responsables de la tutelle.

Le patrimoine immobilier

Le patrimoine est constitué de 175 immeubles dont 122 établissements scolaires (79 sous tutelle lasallienne).

La Fondation de La Salle a pour mission de préserver l'intention d'origine des lieux (origine canonique), de protéger et de garantir la pérennité des œuvres éducatives, de permettre aux occupants de s'adapter aux besoins, voire de se développer.

Francis Lacote

Focus formations

Voici un « focus formations » pour 3 formations proposées par l'IDLS. Ces 3 propositions s'inscrivent dans l'axe « **ACCOMPAGNER L'ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL** »

Un rappel concernant les axes du plan de formation de l'IDLS :

- *Fédérer les communautés éducatives et les équipes*
- *Accompagner l'itinéraire professionnel*
- *Développer le sentiment d'appartenance à l'Enseignement Catholique et au réseau La Salle*
- *Favoriser l'innovation pédagogique et la recherche*

Si vous consultez notre site : lasallefrance.fr/idlsblog, vous pourrez « redécouvrir » les thématiques que nous vous proposons pour animer vos journées pédagogiques. Je vous rappelle que nous sommes à votre disposition pour construire des journées sur une thématique particulière que vous souhaiteriez développer.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'IDLS : idls@lasalle-fec.org
01 44 49 36 14

ACCUEILLIR LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES N°8

Objectifs :

Déterminer et repérer les caractéristiques de la précocité et les gérer.

Comprendre comment permettre à ces enfants d'être dans une situation de réussite par une meilleure intégration dans le système scolaire.

Comment mettre en place une évaluation respectueuse et objective ?

PUBLIC CONCERNÉ

Enseignants 1er et 2nd degré

Intervenants

Claude BERARD-MONTEL – Coordinatrice du dispositif EIP à SJBS Avignon.

Dates : 10 et 11 mars 2016 – Maison de La Salle – 78A rue de Sèvres PARIS

L'INCLUSION DE L'ÉLÈVE EN SITUATION DE HANDICAP DANS LA GLOBALITÉ DE LA SCOLARITÉ N°9

Objectifs :

Comprendre les situations de handicap. Acquérir des connaissances sur les aménagements des activités scolaires.

Acquérir des connaissances sur les aménagements des activités périscolaires.

Acquérir des connaissances sur l'accessibilité de la vie sociale de l'internat.

Acquérir des connaissances en matière de sensibilisation au handicap.

Partage de bonnes pratiques entre participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels 1er et 2nd degré :

Enseignants

Conseillers principaux d'éducation, éducateurs

Animateurs du périscolaire

Surveillants d'internats

Intervenants

Xavier Quernin chargé de Mission Handicap Institut Polytechnique LaSalle Beauvais

LA TABLETTE EN MATERNELLE N°18



En quoi peut-elle être un nouveau support d'apprentissage pour le « dire, lire, écrire » ?

Objectifs :

Quelles sont les potentialités de la tablette en contexte scolaire ?

Quelles nouvelles compétences sont développées ?

Comment mettre en place des situations de langage et d'écriture à l'aide de la tablette ?

Comment utiliser l'outil pour développer des situations d'entraînement graphique ?

Comment mettre en œuvre le cahier de vie grâce à l'utilisation de cet outil ?

PUBLIC CONCERNÉ

Enseignants classes maternelles et CP

Intervenants

Jennifer BOREA – Professeur des écoles

Dates : 7 et 8 avril 2016 – Maison de La Salle – 78A rue de Sèvres PARIS

PRENDRE CONTACT AVEC LE SECRÉTARIAT IDLS DÈS MAINTENANT

L'ENSEMBLE DES FORMATIONS IDLS SONT À CONSULTER SUR LE BLOG : lasallefrance.fr/idlsblog

Rapport de Gestion :

- Pour donner au binôme Président / chef d'établissement un guide pour leur réflexion stratégique
- Pour donner aux administrateurs une vision panoramique de la situation de l'établissement et de son environnement
- Pour avoir un guide de présentation en assemblée générale ordinaire
- Pour permettre à la tutelle de disposer d'une information plus large que les comptes annuels
- Pour permettre au conseil économique de jouer pleinement son rôle de conseil dans les situations d'actes d'administration extraordinaires ou situations critiques...

Un groupe de travail a élaboré une trame de rapport de gestion, actuellement en phase de test.

Cet outil sera présenté succinctement lors du rassemblement RESOGEC du 2 avril ; il est appelé à se déployer progressivement sur l'ensemble des établissements avec le soutien des délégués de tutelle et des RESOGEC de délégation.

Nouveaux statuts d'OGEC

Nombre d'OGEC ont déjà adopté les nouveaux statuts ou sont en passe de le faire. Quelques questions se posent çà et là en fonction de spécificités locales. Les délégués de tutelle sont vos meilleurs interlocuteurs pour répondre à vos questions.

Nous pourrions revenir, à la demande, sur certaines d'entre elles le 2 avril dans l'atelier « Organisation des OGEC ».

La page des présidents d'Association de Gestion

Samedi 2 avril 2016 : Assemblée RESOGEC Nationale à La Salle-St Nicolas, 19 rue Victor Hugo, Issy les Moulineaux

Le Comité RESOGEC, constitué de présidents d'associations de gestion issus des différentes délégations ainsi que du directeur du pôle administratif et financier et du pôle des œuvres éducatives, travaille depuis plusieurs mois à la préparation de cet événement. Cette invitation s'adresse aux présidents des 125 structures éducatives du réseau, qui ne sont pas forcément des OGEC puisque cette dénomination ne concerne pas les établissements d'enseignement agricole, médico-sociaux, centres d'accueil ... Les présidents pourront venir accompagnés du chef d'établissement et d'un ou deux administrateurs.

Cette journée veut répondre au triple objectif de :

- actualiser ses connaissances sur le réseau La Salle et l'organisation institutionnelle
- donner sens à son engagement d'administrateur
- trouver des réponses concrètes à certaines problématiques

Nous espérons que ce programme saura vous convaincre de venir nombreux

Courrier d'invitation

S'inscrire

DÉROULEMENT :

à partir de 9h00 - Accueil

9h45 Assemblée plénière :

- Introduction du Frère Jean-René Gentric, Visiteur adjoint,
- présentation du réseau,
- les évolutions institutionnelles,
- la mission lasallienne des administrateurs.

11h45 Messe célébrée par Mgr Jean-Paul Jaeger, Évêque d'Arras

12h30 Repas (buffet)

14h00 Temps d'atelier

15h30 Restitution des ateliers

16h10 Conclusion de Frère Jean-Paul ALETH, Visiteur de France

16h30 Fin

7 ATELIERS AU CHOIX :

Les classes de demain : Equipement numérique et aménagement des locaux, quel impact économique.

Internat : Penser et organiser les espaces comme lieux de vie

Rentabilisation des équipements hors temps scolaires

Gestion sociale : Regard sur l'actualité sociale / le tandem directeur-président

Restauration : Autonome ou concédée, points d'attention et cahier des charges

Organisation des OGEC, nouveaux statuts, appel de nouvelles compétences...

Méthodologie pour une **politique immobilière** responsable

Les annonces

CONGRÈS DE L'ASSEDIL :

Cette année, c'est le District de France qui accueille le congrès de l'ASSEDIL à la Maison de La Salle à Paris.

Comme déjà évoqué sur le De la Salle Infos n°7 de l'été dernier, l'ASSEDIL fait partie des occasions majeures pour les chefs d'établissement de s'ouvrir à l'international, d'élargir son réseau de relation, d'établir des contacts, de rencontrer des opportunités d'échanges et de collaborations avec d'autres établissements de la Région Lassalienne Europe-Méditerranée (RELEM).

Pour vous inscrire, rien de plus simple :

- accéder au formulaire d'inscription en [cliquant ICI](#)
- Faire suivre le formulaire rempli à votre délégué région, M. Gabriel ANDREI <gabriel.andrei@saint-joseph-auxerre.fr>

Participation aux frais : 450€ pour les 3 jours



OFFRES D'EMPLOIS

CHEF DE TRAVAUX

Ensemble Scolaire Saint Joseph - La Salle à Lorient, 2000 élèves de collège, SEGPA, LEGT, LP, enseignement supérieur, lycée des métiers, Qualycée... (<http://www.st-joseph-lorient.org/>)

Recherche un deuxième chef de travaux à temps plein à la rentrée 2016 pour un travail en équipe.

Dynamisme, motivation et implication seront les bienvenus.

La personne pourra être déjà expérimentée ou débuter dans la fonction.

Contact : Marc Suteau, chef d'établissement, 06 20 27 18 13, suteau.m@stjolorient.fr.

Chef d'établissement 1^{er}D. et professeurs des écoles.

L'école St Jean-Baptiste de La Salle de St Laurent-du-Maroni (Guyane) recherche des professeurs des écoles diplômés pour la rentrée 2016.

L'école, qui a ouvert ses portes il y a 5 ans, compte 7 classes d'enseignement allant du CP au CM2.

Occasion de vivre une expérience d'enseignement unique et enrichissante auprès d'un public principalement non-francophone.

Contact et renseignements :

cse.lasalle@gmail.com

<http://lasallefrance.fr/-Saint-Laurent-du-Maroni-Ecole-Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle->

Aides financières :

- Indexation du salaire (+40%)
- Billet d'avion aller remboursé (≈ 80% du prix du billet)
- Prime d'installation : ISG ≈ 10 000 euros la 1^{ère} année, la 3^{ème} et la 4^{ème}.
- Prime frais déménagement : ≈ 8 000 euros

[Lien vers annonce détaillée](#)

Responsable de filière comptable DCG/DSCG

L'ensemble scolaire La Salle de Clermont-Ferrand recherche pour la rentrée prochaine son responsable de la filière comptable DCG/DSCG. Enseignant expérimenté, agrégé ou certifié d'économie gestion comptable et chargé d'enseignement dans sa filière, il assurera le recrutement des étudiants, l'organisation des études, la coordination des enseignements et l'animation de l'équipe pédagogique. Il organisera l'accompagnement régulier des étudiants, entretiendra et développera un lien étroit avec la profession et contribuera au développement de l'enseignement supérieur ainsi qu'à la liaison Lycée/Post Bac.

Contact : Henri Lème, chef d'établissement, hleme@jbdelasalle.com, 06 09 57 50 69.

[Lien vers annonce détaillée](#)



CALENDRIER DE LA TUTELLE

et DATES A RETENIR

12 et 13 janvier : Session annuelle et AG de l'Union des Réseau Congréganistes de l'Enseignement Catholique (URCEC)

14 janvier : Comité technique des délégués de tutelle

15 janvier : Conseil de tutelle

21 janvier : Comité de pilotage de l'assemblée des CE

1 au 3 février : Retraite des délégués de tutelle

4 février : Comité technique des délégués de tutelle

9 mars : Conseil économique du réseau

10 mars : Comité RESOGEC

15 mars : Comité technique des délégués de tutelle

16 mars : Conseil de tutelle

Les échos du Conseil de tutelle



Le conseil du Tutelle du 20 novembre a été l'occasion de :

- Faire un retour sur le rassemblement des fraternités de Reims et de travailler sur le texte sur l'engagement pour aboutir à sa validation définitive et d'échanger aussi sur les modalités de mise en œuvre de l'engagement à partir de ce texte.
- Travailler sur la nouvelle organisation institutionnelle résultant de l'absorption de l'ALS par la Fondation La Salle (ce qui a été présenté lors de l'assemblée des CE).
- Valider les avis du conseil économique concernant les dossiers de Rouen et l'école Nicolazic-La Salle de Vannes.
- Faire un point sur les premiers travaux de communication de Lionel Fauthoux.
- Traiter de l'actualité du pôle des Œuvres d'éducation.

De La Salle Infos

Le bulletin d'information du Réseau La Salle

78A, rue de Sèvres
75341 Paris Cedex 07



Service Éducatif des Missions Internationales Lasalliennes : Nouvel an, nouvel élan ! Ensemble, fêtons nos 25 ans !*

25 ans de projets, de rencontres, de découvertes, d'amitiés, de partenariats, de dépassement de soi, ...

À cette occasion et parce que nous souhaitons mettre en valeur les jeunes, les accompagnateurs, les partenaires et les projets, nous organisons un concours photo pour permettre une exposition qui se tiendra Rue de Sèvres à la Maison de La Salle au mois de mars 2016.

Cette exposition, nous le souhaitons, pourrait devenir itinérante.

Vous trouverez en documents joints l'affiche ainsi que les modalités du concours.

Comptant sur votre participation à l'occasion de ce bel anniversaire, nous vous disons à très bientôt.

*pour rappel: envoyez vos photos à 25ansdusemil@gmail.com avant le 15 janvier 2016.

Plus d'info sur <http://lasallefrance.fr/25-ans-du-Semil>